



SÉCURISER LES REVENUS

DES AGRICULTEURS

Fiche
4

CONTEXTE & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'accès à l'eau et être en capacité de produire durablement sont une étape.

Toutefois, encore faut-il avoir des acheteurs pour les produits.

Se pose alors la problématique de la rencontre entre l'offre et la demande.

A l'heure de la mondialisation des marchés agricoles, il est nécessaire de mieux valoriser les produits agricoles issus du territoire. Ces actions d'accompagnement des stratégies de sécurisation des revenus des agriculteurs de la vallée aideront à susciter de nouvelles installations ou faciliter des transmissions d'exploitations.

Fiche
4.1

Créer de la plus-value sur son exploitation

Accompagnement à la structuration de filière & labellisation de produits.

Fiche
4.2

Développer les circuits courts et de proximité & mutualiser les outils

Décliner un produit sous différentes formes, savoir répondre à la demande locale.

Fiche
4.3

Diversifier les services sur l'exploitation agricole.

Exploration de deux alternatives : le tourisme et les énergies renouvelables.

Fiche
4.4

Installations et transmissions

Susciter et faciliter le maintien de l'agriculture dans la vallée du Tescou

Fiche
4.1

CONTEXTE

Les diagnostics d'exploitations réalisés (Fiche 1.2) mettent en évidence la nécessité première de rechercher de la plus-value dans sa stratégie de production.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Faire émerger un projet de territoire global et cohérent, répondant aux besoins et problématiques des agriculteurs, tout en prenant en compte son environnement naturel et économique.

=> Faciliter la vente des produits agricoles issus du bassin versant et le rapprochement entre l'offre et la demande

=> Valoriser les opportunités et les savoirs faire locaux.

=> Renforcer l'identité positive du territoire / Préserver la mosaïque paysagère et pérenniser l'élevage.

=> Faire progresser concomitamment les différentes solutions « eau » et les différentes actions capables d'améliorer la qualité de vie et la vitalité du territoire.

=> Prendre en compte les attentes sociétales quant à la qualité des produits, leurs provenances et un prix juste

=> Prendre en compte le changement climatique et les enjeux d'autosuffisance alimentaire locale.

Document actualisé le : 05 juin 2025

CRÉER DE LA PLUS-VALUE SUR SON EXPLOITATION

Action sur des secteurs prioritaires puis à l'échelle du bassin versant

MÉTHODOLOGIE

Par l'organisation de tables rondes et de rencontres :
=> Permettre la mise en relation des agriculteurs et des opérateurs des filières agricoles.

Proposer un accompagnement aux agriculteurs pour pouvoir accéder à certains marchés

Privilégier le développement de filières rémunératrices à haute valeur ajoutée : AB, Bleu Blanc Cœur, Blé Be Friendly,... et les filières en développement en Occitanie : légumineuses et plantes aromatiques.

Avoir une attention particulière à l'élevage : aider au maintien voire au développement de l'élevage : actions autour d'une meilleure communication sur les filières en demande, de création d'ateliers de transformation (Fiche4.2) actions techniques sur le système fourrager (Fiche2) mais aussi actions liées à l'organisation du travail, actions économiques).

=> Envisager la labellisation des produits agricoles dans le cadre de la démarche de projet de territoire.

Réflexion autour d'une création de marque ou s'appuyer pour tout ou partie sur une ou des marques existantes.

=> Identifier les filières territorialisées potentielles et les accompagner.

PORTEURS DES IDÉES

ADEAR 82 & 81

Chambre d'agriculture du Tarn

Citoyenne tirée au sort

Collectif Testet

Confédération paysanne 81 / 82

DRAAF

FNE 82

Nautre et Progrès Tarn

UPNET

PILOTES

Chambres d'agriculture 81 & 82

PARTENAIRES

Tarn Attractivité,

CMA 81 & 82, CCI 81& 82,

Département du 81 et 82

Maison de l'élevage du Tarn

SAFER

Partenaires techniques : PSS31, les 3 Plans Alimentaires Territoriaux du territoire + tous les groupements d'employeurs du secteur agricole, entreprises agricoles, artisanales et agro-alimentaires du bassin versant, DRAAF

ECHÉANCES

2020-2026

COÛTS ESTIMÉS

Non évalué

FINANCEMENTS

Agence de l'eau Adour-Garonne

CD 81 / CD 82



SÉCURISER LES REVENUS

DES AGRICULTEURS

Fiche
4

CONTEXTE & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'accès à l'eau et être en capacité de produire durablement sont une étape.

Toutefois, encore faut-il avoir des acheteurs pour les produits.

Se pose alors la problématique de la rencontre entre l'offre et la demande.

A l'heure de la mondialisation des marchés agricoles, il est nécessaire de mieux valoriser les produits agricoles issus du territoire. Ces actions d'accompagnement

des stratégies de sécurisation des revenus des agriculteurs de la vallée aideront à susciter de nouvelles installations ou faciliter des transmissions d'exploitations.

Fiche
41

Créer de la plus-value sur son exploitation

Accompagnement à la structuration de filière & labellisation de produits.

Fiche
4.2

Développer les circuits courts et de proximité & mutualiser les outils

Décliner un produit sous différentes formes, savoir répondre à la demande locale.

Fiche
4.3

Diversifier les services sur l'exploitation agricole.

Exploration de deux alternatives : le tourisme et les énergies renouvelables

Fiche
4.4

Installations et transmissions

Susciter et faciliter le maintien de l'agriculture dans la vallée du Tescou

Fiche
4.2

CONTEXTE

Les diagnostics d'exploitations réalisés (fiche 1.2) mettent en évidence la nécessité première de rechercher la plus-value ; celle-ci peut se trouver dans une réappropriation des circuits de commercialisation.

OBJECTIFS DE L'ACTION

=> Faire émerger un projet de territoire global et cohérent, répondant aux besoins et problématiques des agriculteurs, tout en prenant en compte son environnement naturel et économique

=> Faciliter la vente des produits agricoles issus du bassin versant et le rapprochement entre l'offre et la demande

=> Valoriser les opportunités et les savoirs faire locaux.

=> Renforcer l'identité positive du territoire / Préserver la mosaïque paysagère et pérenniser l'élevage.

=> Faire progresser concomitamment les différentes solutions «eau» et les différentes actions capables d'améliorer la qualité de vie et la vitalité du territoire.

=> Prendre en compte les attentes sociétales quant à la qualité des produits, leurs provenances et un prix juste

=> Prendre en compte le changement climatique et les enjeux d'autosuffisance alimentaire locale.

Document actualisé le : 05 juin 2025

DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ & MUTUALISER LES OUTILS

Action sur des secteurs prioritaires puis à l'échelle du bassin versant

MÉTHODOLOGIE

Par l'organisation de tables rondes, de rencontres et d'accès à des formations

=> Mettre en réseaux les agriculteurs avec les opérateurs locaux des filières de transformation et de vente des produits agricoles (abattoirs, conserveries, meuneries, commerces, restaurants...), avec la possibilité de la création d'un Projet Alimentaire Territorial.

=> Inciter à la transformation des produits agricoles sur le territoire, que cela soit à titre individuel ou collectif, sur la ferme, à façon ou en filière longue. Favoriser l'émergence d'outils de transformation sur les exploitations agricoles pour augmenter la valeur ajoutée des productions.

=> Mettre en réseaux des agriculteurs du territoire pour faciliter la création d'achats groupés d'outils de production, de récolte et/ou de transformation mutualisés.

=> Faciliter l'accès à la restauration hors domicile et restauration collective par une réflexion autour des appels d'offres (rédaction et réponses).

=> Mise en réseaux des agriculteurs pour une meilleure force de vente. Valoriser les groupements d'agriculteurs existants et/ou en créer. (magasins de producteurs ? plateforme numérique de vente en ligne ?)

=> Mise en relation des producteurs avec les opérateurs de vente : épiceries, points de vente de produits locaux, GMS...

PORTEURS DES IDÉES

ADEAR 82 & 81

Citoyenne tirée au sort
Collectif Testet

Confédération paysanne 81 / 82
Chambre d'agriculture du Tarn

DRAAF

FNE 82

Nature et Progrès Tarn
UPNET

PILOTES

Chambres d'agriculture 81 & 82

PARTENAIRES

Acteurs locaux du monde agricole
Tarn Attractivité, CMA 81 & 82, CCI 81 & 82
FD CUMA 81 / 82
Département du 81 & 82

Partenaires techniques : PSS31, entreprises agricoles artisanales et agro-alimentaires de la vallée, DRAAF, les 3 Plans Alimentaires Territoriaux du territoire, ADEAR 81 et 82

ECHÉANCES
2020-2026

COÛTS ESTIMÉS
Non évalué

FINANCEMENTS
Agence de l'eau Adour-Garonne
CD 81 / CD 82
Chambres d'agriculture 81 & 82



SÉCURISER LES REVENUS

DES AGRICULTEURS

Fiche
4

CONTEXTE & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'accès à l'eau et être en capacité de produire durablement sont une étape.

Toutefois, encore faut-il avoir des acheteurs pour les produits.

Se pose alors la problématique de la rencontre entre l'offre et la demande.

A l'heure de la mondialisation des marchés agricoles, il est nécessaire de mieux valoriser les produits agricoles issus du territoire. Ces actions d'accompagnement à des stratégies de sécurisation des revenus des agriculteurs de la vallée aideront à susciter de nouvelles installations ou faciliter des transmissions d'exploitations.

Fiche
41

Créer de la plus-value sur son exploitation

Accompagnement à la structuration de filière & labellisation de produits.

Fiche
4.2

Développer les circuits courts et de proximité & mutualiser les outils

Décliner un produit sous différentes formes, savoir répondre à la demande locale.

Fiche
4.3

Diversifier les services sur l'exploitation agricole.

Exploration de deux alternatives : le tourisme et les énergies renouvelables.

Fiche
4.4

Installations et transmissions

Susciter et faciliter le maintien de l'agriculture dans la vallée du Tescou

Fiche
4.3

CONTEXTE

Face aux risques liés aux changements climatiques, la sécurisation d'un accès à l'eau ne suffit pas. Risques de maladies, d'intempéries et de fragilité de certains marchés, il peut être intéressant d'envisager une diversification non agricole : activité liée au tourisme et/ou de production d'énergie renouvelable.

OBJECTIFS DE L'ACTION

=> Valoriser l'agriculture comme créatrice de paysages.

Permettre un lien produit-paysages via de développement d'activités ou d'outils, au service d'un développement touristique.

=> Établir des partenariats entre les acteurs économiques du territoire et notamment entre les hébergeurs touristiques et les agriculteurs offrant de activités d'agro-tourisme.

=> Faire émerger un projet de territoire global et cohérent, répondant aux besoins et problématiques des agriculteurs, tout en prenant en compte son environnement naturel et économique.

=> Renforcer l'identité positive du territoire / Préserver la mosaïque paysagère et pérenniser l'élevage.

=> Faire progresser concomitamment les différentes solutions « eau » et les différentes actions capables d'améliorer la qualité de vie et la vitalité du territoire.

Document actualisé le : 05 juin 2023

DIVERSIFIER LES SERVICES SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE

Action sur des secteurs prioritaires puis à l'échelle du bassin versant

MÉTHODOLOGIE

Par l'organisation de tables rondes, de rencontres et proposer des formations :

=> Développer l'offre touristique :

* Accueil à la ferme (vente, animations, événementiel)

* Mise en réseaux des agriculteurs avec les opérateurs du tourisme (Hôtellerie, gîtes et restauration).

=> Développer les énergies renouvelables (Photovoltaïque, méthanisation)

PORTEURS DES IDÉES

ADEAR 82 & 81

Citoyenne tirée au sort
Collectif Testet

Confédération paysanne 81 / 82
Chambre d'agriculture du Tarn
FNE 82

Nature et Progrès Tarn
UPNET

PILOTES

Chambres d'agriculture 81 & 82

PARTENAIRES

ATTER & opérateurs du tourisme 81/82
Tarn Attractivité
CMA 81 & 82, CCI 81 & 82,
Département du 81 & 82

Partenaires techniques : PSS31, entreprises agricoles, artisanales et agro-alimentaires de la vallée, DRAAF, Accueil Paysan, coopérative énergie citoyenne (Ecot81, Enercit82, ...)

ECHÉANCES
2020-2026

COÛTS ESTIMÉS
Non évalué

FINANCEMENTS

Agence de l'eau Adour-Garonne
CD 81 / CD 82
Chambres d'agriculture 81 & 82



SÉCURISER LES REVENUS

DES AGRICULTEURS

Fiche
4

CONTEXTE & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'accès à l'eau et être en capacité de produire durablement sont une étape.

Toutefois, encore faut-il avoir des acheteurs pour les produits.

Se pose alors la problématique de la rencontre entre l'offre et la demande.

A l'heure de la mondialisation des marchés agricoles, il est nécessaire de mieux valoriser les produits agricoles issus du territoire. Ces actions d'accompagnement à des stratégies de sécurisation des revenus des agriculteurs de la vallée aideront à susciter de nouvelles installations ou faciliter des transmissions d'exploitations.

Fiche
41

Créer de la plus-value sur son exploitation

Accompagnement à la structuration de filière & labellisation de produits.

Fiche
4.2

Développer les circuits courts et de proximité & mutualiser les outils

Décliner un produit sous différentes formes savoir répondre à la demande locale.

Fiche
4.3

Diversifier les services sur l'exploitation agricole.

Exploration de deux alternatives : le tourisme et les énergies renouvelables.

Fiche
4.4

Installations et transmissions

Susciter et faciliter le maintien de l'agriculture dans la vallée du Tescou

Fiche
4.4

SUSCITER & FACILITER LES INSTALLATIONS ET TRANSMISSIONS D'EXPLOITATION

Action sur des secteurs prioritaires puis à l'échelle du bassin versant

Document actualisé le : 05 juin 2025

CONTEXTE

Pour préserver l'agriculture, il faut maintenir des agriculteurs sur le territoire dans des exploitations viables et pérennes. Avec une diminution de XX % du nombre d'agriculteurs en XX ans, les questions du vieillissement des exploitants agricoles, de la transmission et de la pérennité de leurs exploitations sont incontournables. Préserver La diversité des typologies d'exploitations agricoles dans leurs dimensions et leurs productions participe pleinement à conserver l'identité de la vallée avec son caractère pittoresque de motifs agricoles et ruraux.

OBJECTIFS DE L'ACTION

=> Maintenir un tissu agricole rural diversifié, vivant et pourvoyeur d'emploi. Préserver la mosaïque paysagère.

=> Améliorer la qualité des relations entre tous les acteurs.

=> Assurer une diversité de productions

=> Faire émerger une identité positive pour retisser des liens entre habitants.

=> Valoriser l'accompagnement proposé via le projet de territoire.

=> Faire progresser concomitamment les différentes solutions « eau » et les différentes actions capables d'améliorer la qualité de vie et la vitalité du territoire.

MÉTHODOLOGIE

En plus de l'accompagnement traditionnel à l'installation d'un jeune agriculteur ou à la transmission d'une exploitation agricole, il est nécessaire de valoriser l'ensemble des actions proposées par le projet de territoire.

=> Organisation de réunions publiques par les acteurs de l'installation agricole (ADEAR 81 et 82, Chambre d'Agriculture 81 et 82), en incluant les autres acteurs agricoles du territoire (Terres de lien, SAFER, MSA, agence de l'eau, écoles et centre de formation agricole, Nature et Progrès, Groupement d'agriculteurs bio 82, DRAFF, DDT ...) à destination des agriculteurs, porteurs de projets, élus du territoire (mairie, communauté des communes,...), et surtout les citoyens. Objectifs : Présenter les actions en lien avec le projet d'installation agricole validés en ICC. Expliquer les enjeux du plan engagé.

=> Identifier les exploitations concernées par une transmission dans les années à venir pour leur proposer une réunion durant laquelle un accompagnement leur sera proposé.

(Lien Fiche 5 : Relayer le lien du Répertoire Départemental de l'Installation sur le site du projet de territoire)

=> Inciter un suivi individuel ou collectif pour garantir la pérennité des installations.

PORTEURS DES IDÉES

ADEAR 82 & 81
Confédération paysanne 81 / 82
Chambre d'agriculture 81

PILOTES

ADEART & ADEAR 82
Chambre d'agriculture 81 & 82

PARTENAIRES

DRAAF, MSA,
ATAG,
Essor maraicher

ECHÉANCES

2020-2026

COÛTS ESTIMÉS

Non évalué

FINANCEMENTS

Agence de l'eau Adour-Garonne
CD 81 / CD 82
Conseil régional

ACTIONS EXISTANTES

Par la chambre d'agriculture du Tarn :
S'installer en agriculture,
construire son projet d'exploitation
Transmettre son exploitation
avec ou sans repreneur

Par l'ADEART & ADEAR 82 :
- Accompagnement individuel
ou collectif à l'installation.
Devenir acteur de la transmission de
son exploitation (2019)